

GROUPE ALJ

**Les Retraches – Route de Toulon
83340 LE LUC-EN-PROVENCE**

**COMPTES CONSOLIDES
AU 31.03.2024**

Copie
certifiée
conforme à
l'original

Signed by:

93DFC08E46E74AD...

COMPTES CONSOLIDES

Pages

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES :

Bilan consolidé..... 4

Compte de résultat consolidé 5

II - ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES :

1 – Périmètre de consolidation et faits caractéristiques.....8

2 – Principes comptables, méthodes de consolidation 11

3 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat
et de leurs variations 16

4 – Informations complémentaires 23

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

I – BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

BILAN ACTIF	31.03.2024	31.03.2023
	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7 283 292	7 285 566
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	7 281 228	7 281 228
Immobilisations corporelles	25 642 399	26 060 122
Immobilisations financières	2 429 202	2 202 160
Titres mis en équivalence	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	35 354 893	35 547 848
Stocks et en-cours	7 812 235	8 140 948
Clients et cptes rattachés	419 498	361 481
Autres créances et cptes de régul (1)	3 193 527	2 910 054
Valeurs mobilières placement	2 000 000	0
Disponibilités	2 077 662	3 752 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	15 502 922	15 165 383
TOTAL ACTIF	50 857 814	50 713 231

BILAN PASSIF	Exercice 31.03.2024	Exercice 31.03.2023
Capital	40 000	40 000
Primes	0	0
Réserves consolidées	2 172 766	0
Résultat consolidé	2 633 421	2 172 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	4 846 186	2 212 766
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	119	117
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	37 174	43 632
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	170 974	176 435
Emprunts et dettes financières	34 020 948	36 014 311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 338 238	6 961 133
Autres dettes et comptes de régularisation	5 444 175	5 304 836
TOTAL DETTES	45 803 361	48 280 280
TOTAL PASSIF	50 857 814	50 713 231
(1) Dont Impôts différés Actif :	33 884	47 103
(2) Dont Impôts différés Passif :	640 424	724 698

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 31.03.2024 12 mois	Exercice 31.03.2023 12 mois
Chiffre d'affaires	109 433 034	97 229 204
Autres produits d'exploitation	1 142 971	1 050 825
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	110 576 004	98 280 028
Achats consommés	82 517 076	73 316 294
Charges de personnel	11 479 747	9 598 006
Autres charges d'exploitation	8 928 154	9 040 631
Impôts et taxes	1 243 540	1 188 890
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	2 048 127	1 914 538
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	106 216 644	95 058 359
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
Dotations/Reprises des amortiss des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION après dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
Charges et produits financiers	-1 029 253	-425 792
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	3 330 107	2 795 877
Charges et produits exceptionnels	11 116	119 102
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 341 223	2 914 979
Impôts différés	-71 056	-84 034
Impôts sur les résultats	778 844	826 236
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 633 435	2 172 777
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 633 435	2 172 777
Intérêts minoritaires	14	11
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	2 633 421	2 172 766

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

II – ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

**** A N N E X E ****

ETABLIE EN CONFORMITE AVEC

**LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986**

LE REGLEMENT ANC N° 2020-01

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTERISQUES
2. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES DE CONSOLIDATION
3. FAITS CARACTERISTIQUES
4. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
ET DE LEURS VARIATIONS
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES

*** Faits caractéristiques**

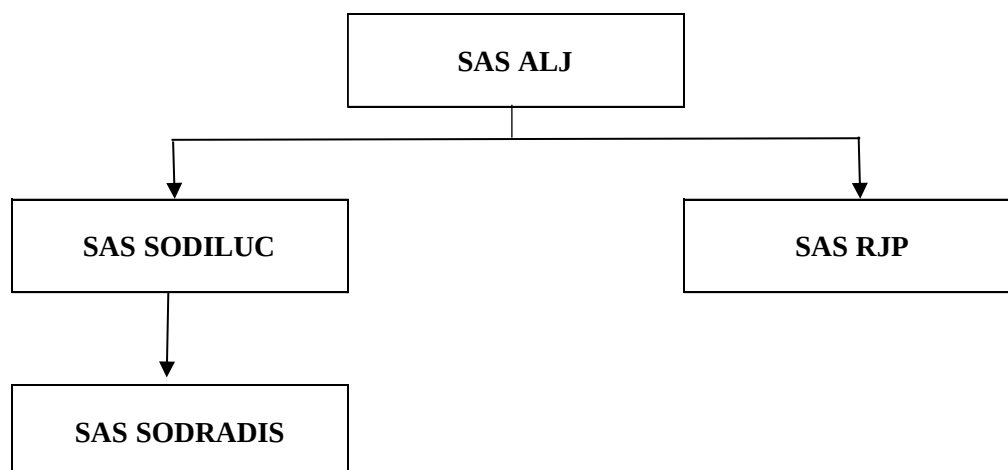
Le groupe a été constitué au cours de l'exercice précédent à la suite de la prise de contrôle par la société ALJ des sociétés RJP et société SODILUC et consécutivement de ses filiales.

La prise de contrôle de la société SODILUC par le groupe est intervenue le 20 décembre 2022, octroyant ainsi le contrôle exclusif au groupe. Les délais d'autorisation de l'enseigne et d'obtention des financements n'ont été finalisés qu'en décembre 2022.

Cette prise de contrôle a été effectuée sur la base des comptes des sociétés SODILUC et de ses filiales arrêtés au 31 mars 2022. Aussi, et en l'absence de toute situation comptable auditée à la date de la cession de contrôle, c'est à cette date que les justes valeurs ont été appréciées, de sorte que le 1er avril 2022 a été retenu comme date de première consolidation des comptes.

La prise en compte des justes valeurs à la date de prise de contrôle aurait conduit à la prise en compte d'un résultat proratisé pour la période du 22 décembre 2022 au 31 mars 2023. Cette situation n'aurait pas permis d'améliorer la présentation des comptes consolidés en termes d'image fidèle.

*** Organigramme du groupe ALJ au 31.03.2024**



*** Justification des exclusions du périmètre au 31.03.2024**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées à l'exception de la SCI DALIE, sans activité et dont l'importance n'est pas significative au regard du groupe.

*** Entreprises consolidées au 31.03.2024**

SOCIETES	SIEGE SOCIAL	PAYS
SAS ALJ	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret : 91520963900011	FRANCE
SAS SODILUC (Ex SOLUDIS)	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret : 31573711400027	FRANCE
SAS RJP	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret: 44272524800011	FRANCE
SAS SODRADIS	Quartier Collet Redon 83490 Le Muy N° Siret : 83804294300012	FRANCE

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 31.03.2024**

SOCIETES	% INT. GROUPE	DATE DE CLOTURE	DUREE EXERCICE	METHODE DE CONSOLIDATION
ALJ	Société mère	Bilan au 31.03.2024	12 mois	-----
SODILUC	99.99 %	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale
RJP	100.00 %	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale
SODRADIS	99.99%	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale

2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 Janvier 1985 et du décret d'application du 17 Février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général. Les présents comptes tiennent compte des changements induits par l'application du règlement ANC N° 2020-01.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des règlements du CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations, du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la méthode prospective a été retenue.

- *Actif immobilisé*

L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens. Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
Agencements des terrains	5 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui et agencements des constructions	6 à 20 ans
Matériels et outillages :	2 à 10 ans
Matériel de transport et de manutention :	2 à 5 ans
Autre mobilier, matériel de bureau :	2 à 8 ans
Agencements, installations généraux :	2 à 10 ans

- Ecart d'acquisition

Le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 prévoit que :

- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation non limitée ne sont plus amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice ;
- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dans les cas exceptionnels où la durée d'utilisation est limitée mais où elle ne peut pas être déterminée de façon fiable, les écarts d'acquisition sont amortis forfaitairement sur 10 ans.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de SODILUC

La société ALJ a acquis 99,99% du capital de la société SODILUC et par conséquent de sa filiale SODRADIS.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation qui a été ventilé en fonction des justes valeurs reconnues lors de la prise de contrôle :

- des écarts d'évaluations sur les ensembles immobiliers appartenant à la société SODILUC, affectés aux constructions, et amortis sur une durée de 20 ans ;
- un écart d'évaluation sur le fonds commercial de la société SODILUC et SODRADIS, exploitant le centre E.LECLERC du Luc en Provençes et de l'activité E.LECLERC Drive à Draguignan. Cet écart d'évaluation concernant un actif immobilisé incorporel a été apprécié sur la base des méthodes d'évaluation utilisées dans le secteur de la grande distribution indépendante.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de RJP

L'acquisition des titres de RJP par ALJ sur la base des comptes clos au 31 mars 2022, a conduit à dégager un écart de première consolidation relatif au fonds commercial.

Synthèse des écarts d'évaluation du groupe

	SODILUC	RJP	TOTAL
Actifs incorporels			
Ecart d'évaluation s/Fonds de commerce	7 195 332	85 896	7 281 228
VNC au 31/03/2024	7 195 332	85 896	7 281 228
Actifs immobiliers			
Ecart d'évaluation s/ bâtiment	3 487 014		3 487 014
Amortissement au 31/03/2024	- 348 702		- 348 702
VNC au 31/03/2024	3 138 312	-	3 138 312

- Evaluation des stocks

Les articles en stocks sont évalués au prix d'acquisition net facturé, majoré des frais sur achats et notamment des frais relatifs aux cotisations des centrales d'achat.

- Créances et produits

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à la valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des évènements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

2. Principes et modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe ont été consolidées par intégration globale.
- Date de clôture :
La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture des sociétés du groupe à savoir le 31 mars 2024.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable.
La fiscalité différée est constatée à 25%.
Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (retraitement du crédit-bail).
 - Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.
 Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable. Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base.

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.
Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et n'ont pas été retraitées.

B - Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils représentaient des montants significatifs dans les comptes consolidés.

Le crédit-bail immobilier souscrit par SOLUDIS en 1987 a fait l'objet d'une levée d'option en 2000. Ce contrat a été retraité afin de remettre la société dans la situation où elle aurait été si elle avait réalisé cet investissement moyennant un crédit classique. Le bien financé figure dans le bilan détaillé actif sur une ligne distincte, il est totalement amorti à la clôture.

C - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements effectués sur les comptes des sociétés intégrées.

D - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés.

Les plus et moins-values réalisées au sein du groupe font également l'objet d'un retraitement dès lors qu'elles présentent un caractère significatif. Les éléments cédés sont maintenus à l'actif du groupe en valeur historique.

E - Retraitement des frais d'établissements et des charges à répartir

En application des normes de consolidation concernant l'appréciation des éléments incorporels, les frais d'établissements et les charges à répartir comptabilisés dans les comptes individuels ont été neutralisés.

4 - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

1. Immobilisations et amortissements :

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en annexe.

2. Titres de participation non consolidés

La liste des filiales et la valeur nette comptable des titres détenus sont présentées en partie "*Détail des postes du bilan*".

Groupe ALJ**Comptes consolidés au 31.03.2024****3. Capitaux propres et intérêts minoritaires :**

Le tableau de variation des capitaux propres groupe présente les variations ayant affecté ces comptes.

	Capital	Autres	Réserves Groupe	Résultat	TOTAL
Capital social	40 000				40 000
Résultat consolidé exercice				2 172 766	2 172 766
Capitaux propres groupe N-1	40 000	-	-	2 172 766	2 212 766
Affectation résultat précédent			2 172 766	- 2 172 766	-
Résultat consolidé exercice				2 633 421	2 633 421
Capitaux propres groupe N	40 000	-	2 172 766	2 633 421	4 846 187

	Réserves minorit.	Résultat minorit.	Autres	TOTAL
Résultat consolidé exercice		11		11
Autres mouvements*	106			106
Intérêts minoritaires N-1	106	11		117
Affectation résultat précédent	11	-11		-
Résultat consolidé exercice		14		14
Autres mouvements*	-12			-12
Intérêts minoritaires N	105	14		119

4. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en annexe)

5. Engagements hors bilan :**- Avals et cautions données par le groupe :**

Conformément aux usages dans le mouvement E. LECLERC, le groupe s'est porté caution en sa qualité de parrain de certains centres E.LECLERC.

Engagements donnés au titre des parrainages :
- pour SODILUC

19 663 271 €

- Engagements de retraite :

Engagement estimé à la clôture : 486 942 €

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.40 %
- Charges sociales patronales : salariés : 16%, agents de maîtrise : 25% et cadres : 42%
- Mobilité des actifs : salariés : Turn-over fort, agents de maîtrise : Turn-over moyen et cadres : Turn-over faible
- La table de mortalité : INSEE 2024
- Âge de départ en retraite : 60-62 ans (Age légal de départ)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

- Autres engagements financiers :

Intérêts restant sur emprunts : 6 409 492 €

Engagement de crédit-bail mobilier : 184 007 €

- Dettes garanties par des sûretés réelles :**Garanties données pour les emprunts souscrits par la société SODILUC**

- ✓ Emprunt BFCC, LYONNAISE DE BANQUE et OSEO d'un montant de 3 700 000 € chacun:
Hypothèque conventionnelle pour 11 100 000 €
Capital restant dû : 1 095 728 €
- ✓ Emprunt ARKEA d'un montant de 2 730 000 € :
Nantissement du Fonds de Commerce pour 2 730 000 €
Promesse d'affectation hypothécaire pour 2 730 000 €
Capital restant dû : 1 064 495 €
- ✓ Emprunt CIC d'un montant de 4 000 000 € :
Hypothèque pour 1 072 000 €
Privilège prêteur de denier pour 2 928 000 €
Capital restant dû : 2 078 401 €
- ✓ Emprunt CIC d'un montant de 2 000 000 € :
Hypothèque pour 700 000 €
Privilège prêteur de denier pour 1 300 000 €
Capital restant dû : 1 087 664 €
- ✓ Emprunt Crédit Coopératif d'un montant de 1 000 000 € :
Nantissement du fonds de commerce pour 1 000 000 €
Promesse d'affectation hypothécaire pour 1 000 000 €
Capital restant dû : 101 581 €
- ✓ Emprunt EDEL d'un montant de 382 000 € :
Nantissement du fonds de commerce pour 382 000€
Capital restant dû : 128 098 €
- ✓ Emprunt BCEM d'un montant de 1 400 000 € :
Hypothèque pour 1 400 000 €
Capital restant dû : 1 347 087 €

Garanties données pour les emprunts souscrits par la société SODRADIS :

- ✓ Emprunts EDEL d'un montant global de 3 910 000 €
Nantissement du fonds de commerce Sodiluc à hauteur de 3 910 000 €
Capital restant dû : 2 147 264 €

Engagements reçus

- ✓ Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société a obtenu des cautionnements de la part de ses parrains centres E.LECLERC au titre de l'emprunt BECM de 2.400.000 euros et de l'emprunt BPI de 8.600.000 euros.

6. Autres informations

- Effectifs : 316
dont 7 cadres, 27 agents de maîtrise, 282 employés

- Rémunération des dirigeants
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n’est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Groupe ALJ**Comptes consolidés au 31.03.2024****7. Impôt sur les bénéfices****- Détail du solde d'impôt différé actif comptabilisé :**

	<i>Base</i>	<i>Impôt diff.</i>
Ecart d'évaluation :	3.487.014 €	
Amort. écart d'évaluation	- 348 702 €	
Charges N déductibles en N+1 :	- 576.602 €	
Déficit reportable	- 93.504 €	
Frais acquisition (Sodiluc)	- 42.032 €	

Total en base d'impôt différé :	+ 2.426.174 €	
IS période 25 % :	+ 606.540 €	
Solde d'Impôt différé Actif	33.884 €	
Solde d'Impôt différé Passif	640.424 €	

- Variation des impôts différés :

	<i>Base</i>	<i>Impôt diff.</i>
Base d'impôt Variation de périmètre :	0 €	0 €
Base d'impôt différé N :	284 224 €	71 056 €
Variation des bases :	284 224 €	71 056 €

Variation globale des impôts différés sur l'exercice : 71.056 € (Produit)

Groupe ALJ**Comptes consolidés au 31.03.2024****- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés*****Reconstitution des bases à partir du résultat groupe :***

Résultat net des entreprises intégrées : (avant amort. des écarts d'acq.)	2 633 435 €
Impôt exigible :	778 844 €
Impôt différé de l'exercice :	- 71 056 €
Décalages permanents (*) :	500 457 €
Résultat base IS :	3 841 678 €
IS période 25%	960 420 €
Contribution 3,3%	8 860 €
Crédit d'impôt mécénat :	- 261 491 €
IS période :	707 788 €

(*) Dont Dépenses de mécénat : 439 222 €

Rapprochement avec l'impôt comptabilisé :

Impôt sur les bénéfices exigible :	778 844 €
Impôt différé de l'exercice :	- 71 056 €
Impôt global de l'exercice :	707 788 €

4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Détail du bilan Actif
- Détail du bilan Passif
- Détail du compte de résultat
- Tableau de variations des immobilisations, amortissements et provisions sur actif immobilisé
- Tableau de variation des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

BILAN DETAILLE ACTIF	31.03.2024			31.03.2023
	Brut	Amort-prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Ecarts d'acquisition	7 281 228		7 281 228	7 281 228
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, licences	87 222	85 158	2 064	4 339
Fonds commercial				0
Autres immob. incorporelles	0		0	
Av. et acptes s/immob.incorp.				
Terrains	7 013 264	964 552	6 048 712	5 851 338
Ecart d'évaluation s/ terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	28 945 964	11 929 825	17 016 140	17 093 485
Ecart d'évaluation s/ constructions				
Constructions financées en crédit-bail				
Inst.techn. mat.& outillage	4 292 046	3 113 665	1 178 381	1 419 598
Autres immob. corporelles	3 455 731	2 069 464	1 386 267	1 670 769
Immob. corporelles en cours	12 900		12 900	24 930
Av. et acptes sur immob.corp.				
Titres de participation	9 614	4 573	5 040	
Autres titres immobilisés	1 477 903		1 477 903	1 481 279
Créances ratt. s/participations				
Prêts et autres immo financ.	946 259		946 259	720 881
TOTAL (I)	53 522 130	18 167 237	35 354 892	35 547 848
Matières premières et autres	42 267		42 267	31 236
Marchandises	7 779 647	9 678	7 769 969	8 109 712
Av. et acomptes versés				
Créances clients et cptes ratt.	442 298	22 800	419 498	361 481
Autres créances	2 760 961		2 760 961	2 466 378
Impôts différés actif	33 884		33 884	47 103
Capital sousc.app.non versé				
Actions propres				
Titres de placements	2 000 000		2 000 000	
Disponibilités	2 077 662		2 077 662	3 752 900
Charges constatées d'avance	398 682		398 682	396 573
TOTAL (II)	15 535 400	32 478	15 502 922	15 165 383
Chges à répartir (III)				
Primes de remb. des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à V)	69 057 530	18 199 715	50 857 814	50 713 230

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

BILAN DETAILLE PASSIF	Exercice 31.03.2024	Exercice 31.03.2023
Capital	40 000	40 000
Primes		
Ecart de réévaluation		
Réserves consolidées	2 172 766	
Réserves de conversion		
Résultat groupe	2 633 421	2 172 766
Subventions d'investissements		
QP des pertes des minoritaires revenant au groupe		
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	4 846 186	2 212 766
Intérêts minoritaires dans les réserves	105	106
QP des pertes des minoritaires revenant au groupe		
Intérêts minoritaires dans les résultats	14	11
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	119	117
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 846 306	2 212 883
Autres fonds propres	37 174	43 632
TOTAL (II)	37 174	43 632
Provisions pour risques	170 974	176 435
Provisions titres sociétés mises en equiv.		
Provisions écarts d'acquisition		
TOTAL (III)	170 974	176 435
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	33 790 518	35 902 924
Emprunts et dettes en crédit-bail		
Découverts et concours bancaires courants	34 499	
Emprunts et dettes financières divers	156 692	71 961
Intérêts courus sur dettes financières	39 226	39 426
Avances et acomptes reçus sur commandes	334 761	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 338 238	6 961 133
Dettes fiscales et sociales	4 103 498	3 629 400
Autres dettes	239 993	724 698
Impôts différés passif	640 424	789 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 499	160 976
Dettes groupe et associés	12	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	45 803 361	48 280 280
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (1 à IV)	50 857 814	50 713 230

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 1/2	Exercice 31.03.2024	Exercice 31.03.2023
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	109 433 034	97 229 204
Production stockée/immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	5 537	3 500
Transferts de charges	1 007 612	954 208
Autres produits	129 823	93 117
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	110 576 004	98 280 028
Achats de marchandises	82 043 860	73 999 510
Variations de stocks de marchandises	330 065	-847 823
Achats matières premières et autres approv	154 182	162 604
Variation de stock matières premières et autres approv	-11 031	2 004
Autres achats et charges externes	8 909 029	8 924 747
Impôts et taxes et versements assimilés	1 243 540	1 188 890
Salaires	8 557 792	7 211 156
Charges sociales	2 040 215	1 665 225
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	881 740	721 626
Dotations amortissements d'exploitation	2 035 936	1 894 251
Dotations provisions d'exploitation	12 191	20 287
Autres charges	19 125	115 884
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	106 216 644	95 058 359
1- RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
2- RESULTAT D'EXPLOITATION après dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
QP bénéfices sur opérations en commun		
QP pertes sur opérations en commun		
Produits financiers sur participations	2 374	3 425
Produits des autres immob. financières		
Produits financiers sur VMP et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	61 618	28 538
Reprises provisions financières		
Différences positives de change		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	63 991	31 963
Dotations provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	1 093 244	457 754
Différences négatives de change		
Autres charges financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 093 244	457 754
3- RESULTAT FINANCIER	-1 029 253	-425 791
4- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	3 330 107	2 795 878

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 2/2	Exercice 31.03.2024	Exercice 31.03.2023
4- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	3 330 107	2 795 878
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 522	149 844
Produits des cessions d'éléments d'actif	460 371	7 857
QP des subventions d'investissements virée au résultat	6 458	
Résultat de déconsolidation		
Transferts de charges exceptionnelles		
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles	200 983	35 000
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	683 333	192 701
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	251 927	71 135
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	420 291	2 464
Autres charges exceptionnelles	0	
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	672 218	73 599
5- RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 116	119 102
Impôts exigibles sur les bénéfices	778 844	826 236
Impôts différés	-71 056	-84 034
6- RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 633 435	2 172 777
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
7- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 633 435	2 172 777
Part revenant aux intérêts minoritaires	14	11
8- RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	2 633 421	2 172 766

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde ouverture	Acquisit. Créations	Cessions M.H.Serv.	Solde N
Ecart d'acquisition	7 281 228	0		7 281 228
Immobil. incorporelles	87 221	0		87 221
Immobil. corporelles	42 120 743	2 023 248	424 084	43 719 906
Immobil. Financières	2 407 717	314 727	288 668	2 433 775
ACTIF IMMOB BRUT	51 896 909	2 337 974	712 752	53 522 131

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

	Solde ouverture	Dotations exercice	Reprises exercice	Solde N
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Immobil. incorporelles	82 883	2 275		85 158
Immobil. corporelles	16 060 622	2 033 662	16 777	18 077 507
Immobil. Financières	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	16 143 505	2 035 936	16 777	18 162 665

dont dotation aux amortissements d'exploitation2 035 936

dont dotation aux amortissements écarts d'acquisitions0

PROVISIONS

	Solde ouverture	Variation périmètre	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde N
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	176 435			5 461	170 974
Total I	176 435			5 461	170 974
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	5 420			847	4 573
Stocks et en-cours			9 678		9 678
Comptes clients	20 287		2 513		22 800
Autres provisions pour dépr.					
Total II	25 707		12 191	847	37 051

Dont dotations et reprises

- d'exploitation

- exceptionnelles

12 191

0

0

6 308

Groupe ALJ**Comptes consolidés au 31.03.2024****ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières	946 259		946 259
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	442 298	440 359	1 939
Autres créances	2 754 888	2 754 888	
Impôts différés actif	33 884	33 884	
Groupe et associés	6 073	6 073	
Charges constatées d'avance	398 682	398 682	
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	4 582 083	3 633 886	948 198

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	33 790 518	3 991 539	11 715 843	18 083 136
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants	34 499	34 499		
Emprunts et dettes financières divers	156 692	15 000	65 000	76 692
Intérêts courus sur dettes financières	39 226	39 226		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 338 238	6 338 238		
Dettes fiscales et sociales	4 103 498	4 103 498		
Autres dettes	574 755	574 755		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 499	125 499		
Dettes groupe et associés	12	12		
Produits constatés d'avance				
TOTAL II - ETAT DES DETTES	45 162 938	15 222 267	11 780 843	18 159 828

Groupe ALJ

Comptes consolidés au 31.03.2024

Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

	31.03.2024	31.03.2023
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 752 900	0
Résultat net	2 633 421	2 172 777
+ Part des minoritaires dans le résultat net	14	11
+ Amortissements et provisions	2 035 935	1 894 247
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	-53 064	-5 391
+ Variation des impôts différés	-71 056	-84 034
+ Reprise des amortissements et provisions	-206 444	-35 000
Capacité d'autofinancement	4 338 807	3 942 611
- Variation des stocks	328 712	-845 819
- Variation des Créances clients	-58 016	77 868
- Variation des Dettes Fournisseurs	-622 895	540 483
- Variation des autres créances	-296 692	3 998 343
- Variation des autres dettes	259 103	-601 615
- Variation des frais financiers	-5 230	28 705
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	3 943 789	7 140 576
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	-2 757
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-2 023 248	-2 041 980
- Acquisition d'immobilisations financières	-314 727	-225 236
+ Produits de cession des actifs immobilisés	460 371	7 857
+ Cession/remboursement des actifs financiers	288 668	
+ Variation des dettes s/immobilisations	-35 478	-104 685
Trésor.nette / acquisitions & cessions de filiales	0	-21 671 686
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	-1 624 413	-24 038 486
+/- Variation des capitaux propres (capital & apports)		40 000
+ Emprunts souscrits	1 582 072	26 034 581
- Emprunts remboursés	-3 611 174	-5 443 904
+/- Subventions d'investissements	0	20 252
+/- Variation des autres dettes financières	0	-109
- Distribution de dividendes/résultat hors groupe	-11	
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	-2 029 113	20 650 820
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	290 262	3 752 909
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 043 163	3 752 900

CONSEILS & COMMISSAIRES ASSOCIES

32 allée Sebastien Vauban

83600 FREJUS

Bertrand CHATIN

45 avenue Lazare Carnot

83300 DRAGUIGNAN

ALJ

SAS au capital de 40 €

Siège social : Les retraches, route de Toulon

83340 LE LUC EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31/03/2024

Aux Associés de la société A L J,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société A L J relatifs à l'exercice clos le 31/03/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du le Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président, le 18/10/2024.

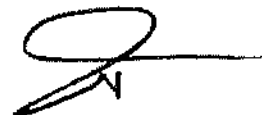
Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à FREJUS et à DRAGUIGNAN, le 13 Novembre 2024

Cabinet CCA, représenté par
Claude LAVANCHY
Le Commissaire aux comptes

Bertrand CHATIN
Le commissaire aux comptes
Commissaire aux comptes
Bertrand CHATIN
45 av L. Carnot
83300 DRAGUIGNAN
• SIRET N° 399 411 388 00024
Cours d'Appel d'Aix en Provence

GROUPE ALJ

**Les Retraches – Route de Toulon
83340 LE LUC-EN-PROVENCE**

**COMPTES CONSOLIDES
AU 31.03.2024**

COMPTES CONSOLIDES

Pages

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES :

Bilan consolidé.....	4
Compte de résultat consolidé	5

II - ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES :

1 – Périmètre de consolidation et faits caractéristiques	8
2 – Principes comptables, méthodes de consolidation	11
3 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat	
et de leurs variations	16
4 – Informations complémentaires	23

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

BILAN ACTIF	31.03.2024	31.03.2023
	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7 283 292	7 285 566
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	7 281 228	7 281 228
Immobilisations corporelles	25 642 399	26 060 122
Immobilisations financières	2 429 202	2 202 160
Titres mis en équivalence	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	35 354 893	35 547 848
Stocks et en-cours	7 812 235	8 140 948
Clients et cptes rattachés	419 498	361 481
Autres créances et cptes de régul (1)	3 193 527	2 910 054
Valeurs mobilières placement	2 000 000	0
Disponibilités	2 077 662	3 752 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	15 502 922	15 165 383
TOTAL ACTIF	50 857 814	50 713 231

BILAN PASSIF	Exercice 31.03.2024	Exercice 31.03.2023
Capital	40 000	40 000
Primes	0	0
Réserves consolidées	2 172 766	0
Résultat consolidé	2 633 421	2 172 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	4 846 186	2 212 766
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	119	117
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	37 174	43 632
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	170 974	176 435
Emprunts et dettes financières	34 020 948	36 014 311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 338 238	6 961 133
Autres dettes et comptes de régularisation	5 444 175	5 304 836
TOTAL DETTES	45 803 361	48 280 280
TOTAL PASSIF	50 857 814	50 713 231
(1) Dont Impôts différés Actif :	33 884	47 103
(2) Dont Impôts différés Passif :	640 424	724 698

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 31.03.2024 12 mois	Exercice 31.03.2023 12 mois
Chiffre d'affaires	109 433 034	97 229 204
Autres produits d'exploitation	1 142 971	1 050 825
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	110 576 004	98 280 028
Achats consommés	82 517 076	73 316 294
Charges de personnel	11 479 747	9 598 006
Autres charges d'exploitation	8 928 154	9 040 631
Impôts et taxes	1 243 540	1 188 890
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	2 048 127	1 914 538
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	106 216 644	95 058 359
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
		0
Dotations/Reprises des amortiss des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION après dot. Ecart d'Acq.	4 359 360	3 221 669
Charges et produits financiers	-1 029 253	-425 792
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	3 330 107	2 795 877
Charges et produits exceptionnels	11 116	119 102
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 341 223	2 914 979
Impôts différés	-71 056	-84 034
Impôts sur les résultats	778 844	826 236
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 633 435	2 172 777
		0
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 633 435	2 172 777
Intérêts minoritaires	14	11
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	2 633 421	2 172 766

II – ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

**** ANNEXE ****

ETABLIE EN CONFORMITE AVEC

**LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986**

LE REGLEMENT ANC N° 2020-01

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTERISQUES
2. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES DE CONSOLIDATION
3. FAITS CARACTERISTIQUES
4. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
ET DE LEURS VARIATIONS
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES

* Faits caractéristiques

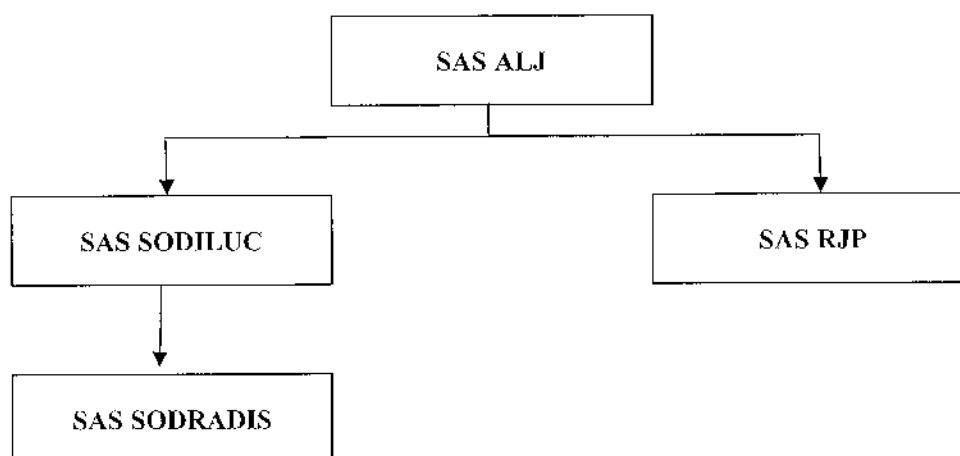
Le groupe a été constitué au cours de l'exercice précédent à la suite de la prise de contrôle par la société ALJ des sociétés RJP et société SODILUC et consécutivement de ses filiales.

La prise de contrôle de la société SODILUC par le groupe est intervenue le 20 décembre 2022, octroyant ainsi le contrôle exclusif au groupe. Les délais d'autorisation de l'enseigne et d'obtention des financements n'ont été finalisés qu'en décembre 2022.

Cette prise de contrôle a été effectuée sur la base des comptes des sociétés SODILUC et de ses filiales arrêtés au 31 mars 2022. Aussi, et en l'absence de toute situation comptable audité à la date de la cession de contrôle, c'est à cette date que les justes valeurs ont été appréciées, de sorte que le 1er avril 2022 a été retenu comme date de première consolidation des comptes.

La prise en compte des justes valeurs à la date de prise de contrôle aurait conduit à la prise en compte d'un résultat proratisé pour la période du 22 décembre 2022 au 31 mars 2023. Cette situation n'aurait pas permis d'améliorer la présentation des comptes consolidés en termes d'image fidèle.

* Organigramme du groupe ALJ au 31.03.2024



*** Justification des exclusions du périmètre au 31.03.2024**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées à l'exception de la SCI DALIE, sans activité et dont l'importance n'est pas significative au regard du groupe.

*** Entreprises consolidées au 31.03.2024**

SOCIETES	SIEGE SOCIAL	PAYS
SAS ALJ	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret : 91520963900011	FRANCE
SAS SODILUC (Ex SOLUDIS)	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret : 31573711400027	FRANCE
SAS RJP	Les Retraches – Route de Toulon 83340 Le Luc-en-Provence N° Siret: 44272524800011	FRANCE
SAS SODRADIS	Quartier Collet Redon 83490 Le Muy N° Siret : 83804294300012	FRANCE

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 31.03.2024**

SOCIETES	% INT. GROUPE	DATE DE CLOTURE	DUREE EXERCICE	METHODE DE CONSOLIDATION
ALJ	Société mère	Bilan au 31.03.2024	12 mois	-----
SODILUC	99.99 %	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale
RJP	100.00 %	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale
SODRADIS	99.99%	Bilan au 31.03.2024	12 mois	Intégration globale

2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 Janvier 1985 et du décret d'application du 17 Février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général. Les présents comptes tiennent compte des changements induits par l'application du règlement ANC N° 2020-01.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des règlements du CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations, du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la méthode prospective a été retenue.

- *Actif immobilisé*

L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens. Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
Agencements des terrains	5 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui et agencements des constructions	6 à 20 ans
Matériels et outillages :	2 à 10 ans
Matériel de transport et de manutention :	2 à 5 ans
Autre mobilier, matériel de bureau :	2 à 8 ans
Agencements, installations généraux :	2 à 10 ans

- Ecart d'acquisition

Le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 prévoit que :

- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation non limitée ne sont plus amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice ;
- les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dans les cas exceptionnels où la durée d'utilisation est limitée mais où elle ne peut pas être déterminée de façon fiable, les écarts d'acquisition sont amortis forfaitairement sur 10 ans.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de SODILUC

La société ALJ a acquis 99,99% du capital de la société SODILUC et par conséquent de sa filiale SODRADIS.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation qui a été ventilé en fonction des justes valeurs reconnues lors de la prise de contrôle :

- des écarts d'évaluations sur les ensembles immobiliers appartenant à la société SODILUC, affectés aux constructions, et amortis sur une durée de 20 ans ;

- un écart d'évaluation sur le fonds commercial de la société SODILUC et SODRADIS, exploitant le centre E.LECLERC du Luc en Provinces et de l'activité E.LECLERC Drive à Draguignan. Cet écart d'évaluation concernant un actif immobilisé incorporel a été apprécié sur la base des méthodes d'évaluation utilisées dans le secteur de la grande distribution indépendante.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de RJP

L'acquisition des titres de RJP par ALJ sur la base des comptes clos au 31 mars 2022, a conduit à dégager un écart de première consolidation relatif au fonds commercial.

Synthèse des écarts d'évaluation du groupe

	SODILUC	RJP	TOTAL
Actifs incorporels			
Ecart d'évaluation s/Fonds de commerce	7 195 332	85 896	7 281 228
VNC au 31/03/2024	7 195 332	85 896	7 281 228
Actifs immobiliers			
Ecart d'évaluation s/ bâtiment	3 487 014		3 487 014
Amortissement au 31/03/2024	- 348 702		- 348 702
VNC au 31/03/2024	3 138 312	-	3 138 312

- Evaluation des stocks

Les articles en stocks sont évalués au prix d'acquisition net facturé, majoré des frais sur achats et notamment des frais relatifs aux cotisations des centrales d'achat.

- Créances et produits

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à la valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

2. Principes et modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe ont été consolidées par intégration globale.
- Date de clôture :
La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture des sociétés du groupe à savoir le 31 mars 2024.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable.
La fiscalité différée est constatée à 25%.

Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (retraitement du crédit-bail).
 - Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.
Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable. Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base.

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.

Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et n'ont pas été retraitées.

B - Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils représentaient des montants significatifs dans les comptes consolidés.

Le crédit-bail immobilier souscrit par SOLUDIS en 1987 a fait l'objet d'une levée d'option en 2000. Ce contrat a été retraité afin de remettre la société dans la situation où elle aurait été si elle avait réalisé cet investissement moyennant un crédit classique. Le bien financé figure dans le bilan détaillé actif sur une ligne distincte, il est totalement amorti à la clôture.

C - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements effectués sur les comptes des sociétés intégrées.

D - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés.

Les plus et moins-values réalisées au sein du groupe font également l'objet d'un retraitement dès lors qu'elles présentent un caractère significatif. Les éléments cédés sont maintenus à l'actif du groupe en valeur historique.

E - Retraitement des frais d'établissements et des charges à répartir

En application des normes de consolidation concernant l'appréciation des éléments incorporels, les frais d'établissements et les charges à répartir comptabilisés dans les comptes individuels ont été neutralisés.

4 - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

1. Immobilisations et amortissements :

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en annexe.

2. Titres de participation non consolidés

La liste des filiales et la valeur nette comptable des titres détenus sont présentées en partie "*Détail des postes du bilan*".

3. Capitaux propres et intérêts minoritaires :

Le tableau de variation des capitaux propres groupe présente les variations ayant affecté ces comptes.

	Capital	Autres	Réserves Groupe	Résultat	TOTAL
Capital social	40 000				40 000
Résultat consolidé exercice				2 172 766	2 172 766
Capitaux propres groupe N-1	40 000	-	-	2 172 766	2 212 766
Affectation résultat précédent			2 172 766	- 2 172 766	-
Résultat consolidé exercice				2 633 421	2 633 421
Capitaux propres groupe N	40 000	-	2 172 766	2 633 421	4 846 187

	Réserves minorit.	Résultat minorit.	Autres	TOTAL
Résultat consolidé exercice		11		11
Autres mouvements*	106			106
Intérêts minoritaires N-1	106	11		117
Affectation résultat précédent	11	-11		-
Résultat consolidé exercice		14		14
Autres mouvements*	-12			-12
Intérêts minoritaires N	105	14		119

4. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en annexe)

5. Engagements hors bilan :

- Avals et cautions données par le groupe :

Conformément aux usages dans le mouvement E. LECLERC, le groupe s'est porté caution en sa qualité de parrain de certains centres E.LECLERC.

Engagements donnés au titre des parrainages :

- pour SODILUC 19 663 271 €

- Engagements de retraite :

Engagement estimé à la clôture : 486 942 €

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.40 %
 - Charges sociales patronales : salariés : 16%, agents de maîtrise : 25% et cadres : 42%
 - Mobilité des actifs : salariés : Turn-over fort, agents de maîtrise : Turn-over moyen et cadres : Turn-over faible
 - La table de mortalité : INSEE 2024
 - Âge de départ en retraite : 60-62 ans (Age légal de départ)
- Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

- Autres engagements financiers :

Intérêts restant sur emprunts : 6 409 492 €

Engagement de crédit-bail mobilier : 184 007 €

- Dettes garanties par des sûretés réelles :**Garanties données pour les emprunts souscrits par la société SODILUC**

- ✓ Emprunt BFCC, LYONNAISE DE BANQUE et OSEO d'un montant de 3 700 000 €
chacun:
Hypothèque conventionnelle pour 11 100 000 €
Capital restant dû : 1 095 728 €
- ✓ Emprunt ARKEA d'un montant de 2 730 000 € :
Nantissement du Fonds de Commerce pour 2 730 000 €
Promesse d'affectation hypothécaire pour 2 730 000 €
Capital restant dû : 1 064 495 €
- ✓ Emprunt CIC d'un montant de 4 000 000 € :
Hypothèque pour 1 072 000 €
Privilège prêteur de denier pour 2 928 000 €
Capital restant dû : 2 078 401 €
- ✓ Emprunt CIC d'un montant de 2 000 000 € :
Hypothèque pour 700 000 €
Privilège prêteur de denier pour 1 300 000 €
Capital restant dû : 1 087 664 €
- ✓ Emprunt Crédit Coopératif d'un montant de 1 000 000 € :
Nantissement du fonds de commerce pour 1 000 000 €
Promesse d'affectation hypothécaire pour 1 000 000 €
Capital restant dû : 101 581 €
- ✓ Emprunt EDEL d'un montant de 382 000 € :
Nantissement du fonds de commerce pour 382 000 €
Capital restant dû : 128 098 €
- ✓ Emprunt BCEM d'un montant de 1 400 000 € :
Hypothèque pour 1 400 000 €
Capital restant dû : 1 347 087 €

Garanties données pour les emprunts souscrits par la société SODRADIS :

- ✓ Emprunts EDEL d'un montant global de 3 910 000 €
Nantissement du fonds de commerce Sodiluc à hauteur de 3 910 000 €
Capital restant dû : 2 147 264 €

Engagements reçus

- ✓ Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société a obtenu des cautionnements de la part de ses parrains centres E.LECLERC au titre de l'emprunt BECM de 2.400.000 euros et de l'emprunt BPI de 8.600.000 euros.

6. Autres informations

- Effectifs : **316**

dont 7 cadres, 27 agents de maîtrise, 282 employés

- Rémunération des dirigeants

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7. Impôt sur les bénéfices**- Détail du solde d'impôt différé actif comptabilisé :**

	<i>Base</i>	<i>Impôt diff.</i>
Ecart d'évaluation :	3.487.014 €	
Amort. écart d'évaluation	- 348 702 €	
Charges N déductibles en N+1 :	- 576.602 €	
Déficit reportable	- 93.504 €	
Frais acquisition (Sodiluc)	- 42.032 €	
Total en base d'impôt différé :	+ 2.426.174 €	
IS période 25 % :	+ 606.540 €	
Solde d'Impôt différé Actif	33.884 €	
Solde d'Impôt différé Passif	640.424 €	

- Variation des impôts différés :

	<i>Base</i>	<i>Impôt diff.</i>
Base d'impôt Variation de périmètre :	0 €	0 €
Base d'impôt différé N :	284 224 €	71 056 €
Variation des bases :	284 224 €	71 056 €

Variation globale des impôts différés sur l'exercice : 71.056 € (Produit)

- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés***Reconstitution des bases à partir du résultat groupe :***

Résultat net des entreprises intégrées : (avant amort. des écarts d'acq.)	2 633 435 €
Impôt exigible :	778 844 €
Impôt différé de l'exercice :	- 71 056 €
Décalages permanents (*) :	500 457 €
Résultat base IS :	3 841 678 €
IS période 25%	960 420 €
Contribution 3,3%	8 860 €
Crédit d'impôt mécénat :	- 261 491 €
IS période :	707 788 €

(*) Dont Dépenses de mécénat : 439 222 €

Rapprochement avec l'impôt comptabilisé :

Impôt sur les bénéfices exigible :	778 844 €
Impôt différé de l'exercice :	- 71 056 €
Impôt global de l'exercice :	707 788 €

Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

	31.03.2024	31.03.2023
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 752 900	0
Résultat net	2 633 421	2 172 777
+ Part des minoritaires dans le résultat net	14	11
+ Amortissements et provisions	2 035 935	1 894 247
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	-53 064	-5 391
+ Variation des impôts différés	-71 056	-84 034
+ Reprise des amortissements et provisions	-206 444	-35 000
Capacité d'autofinancement	4 338 807	3 942 611
- Variation des stocks	328 712	-845 819
- Variation des Créances clients	-58 016	77 868
- Variation des Dettes Fournisseurs	-622 895	540 483
- Variation des autres créances	-296 692	3 998 343
- Variation des autres dettes	259 103	-601 615
- Variation des frais financiers	-5 230	28 705
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	3 943 789	7 140 576
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	-2 757
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-2 023 248	-2 041 980
- Acquisition d'immobilisations financières	-314 727	-225 236
+ Produits de cession des actifs immobilisés	460 371	7 857
+ Cession/remboursement des actifs financiers	288 668	
+ Variation des dettes s/immobilisations	-35 478	-104 685
Tréso.nette / acquisitions & cessions de filiales	0	-21 671 686
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	-1 624 413	-24 038 486
+/- Variation des capitaux propres (capital & apports)		40 000
+ Emprunts souscrits	1 582 072	26 034 581
- Emprunts remboursés	-3 611 174	-5 443 904
+/- Subventions d'investissements	0	20 252
+/- Variation des autres dettes financières	0	-109
- Distribution de dividendes/résultat hors groupe	-11	
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	-2 029 113	20 650 820
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	290 262	3 752 909
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 043 163	3 752 900